

6.5.7 DHP d'arbre mort

Un arbre mort peut avoir une circonférence détériorée (décomposition) et/ou altérée (cassure, éclatement). Pour être admissible au mesurage, et bien que la mesure soit relevée avec le compas forestier, il faut respecter le critère suivant :

- si l'on devait mesurer cet arbre à l'aide d'un galon circonférentiel, le contact du galon contre l'arbre au DHP serait **continu, sinon brièvement interrompu** par de l'espace vide (dû à la surface détériorée et/ou altérée).

~~Lors du mesurage d'un arbre mort, la mesure de DHP doit strictement être considérée à 1,3 m du point le plus haut du sol : si la circonférence de l'arbre respecte le critère à ce niveau, l'arbre est retenu; en cas contraire il est rejeté.~~

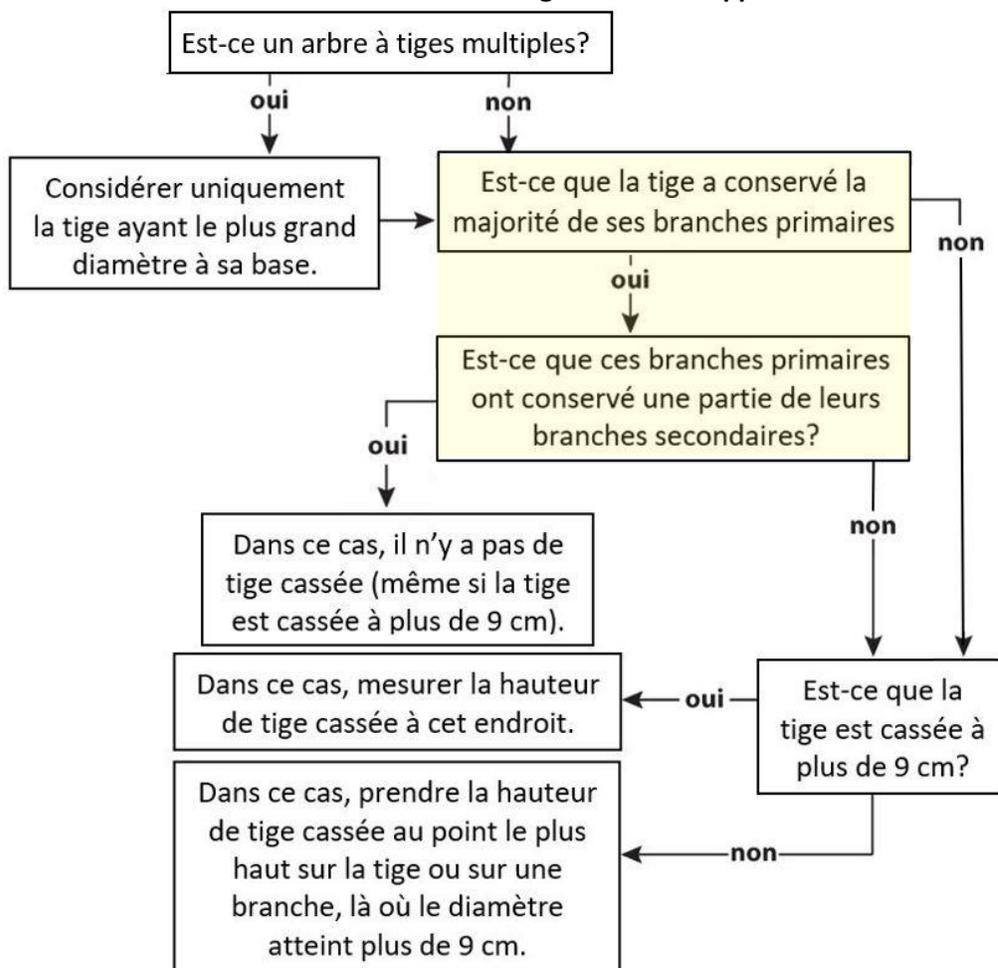
Même si la dimension de l'arbre (au DHP) n'est qu'une fraction de son diamètre d'origine, une mesure peut être effectuée. Par contre, si la partie présente au DHP est une éclisse ou un reste de pourtour formant un croissant, aucun DHP n'est à relever.

6.8 Tige cassée

Tout arbre d'essence commerciale et vivant sur pied (état 10) - **et tout résineux du groupe SEPM mort sur pied (état 15)** - ayant une tige cassée doit être signalé. Généralement, un arbre à tige cassé a subi une cassure (sectionnement complet) au-delà de son DHP. Peu importe que l'arbre soit un résineux ou un feuillu, on doit évaluer la hauteur de tige cassée jusqu'à un diamètre minimal de 91 mm. Ce diamètre est évalué perpendiculairement à l'axe du tronc.

On ne désigne pas de tige cassée sur les arbres renversés ou encroués.

Figure 32 Clé de détermination de la hauteur d'une tige cassée : houppier altéré



6.10 Dégradation d'un arbre mort

Chez les résineux du groupe SEPM¹, un suivi de la décomposition de chaque arbre mort est effectué par l'attribution de l'un des stades de dégradation définis ci-après. L'échelle de classification employée, s'inspirant de différents travaux de recherche, comprend 7 stades. Dans le cadre de la présente norme, les stades 1 et 2 ne sont pas appliqués.

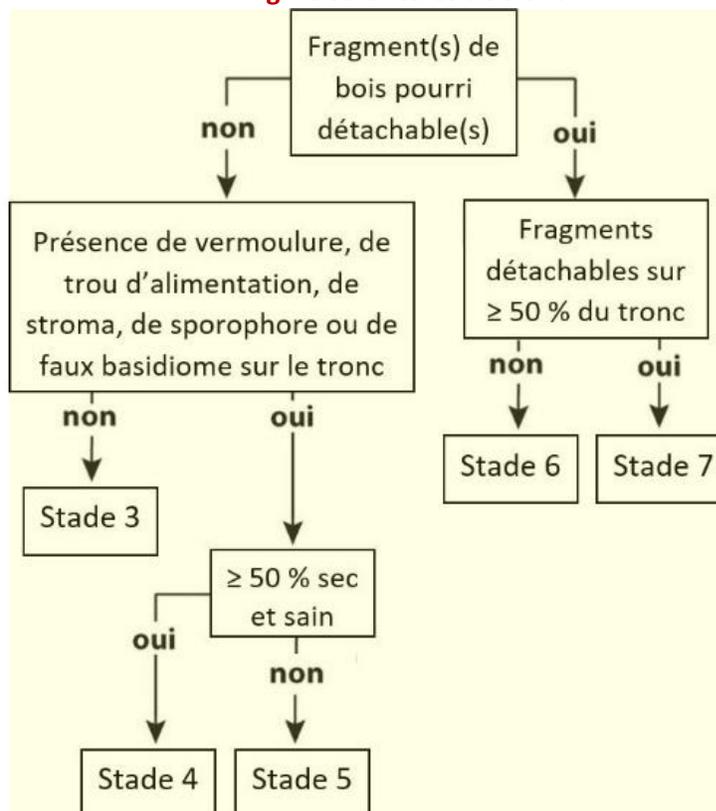
Tableau 18 Stade de dégradation

Stade	Dégradation
3	sec et sain
4	à peine détérioré
5	détérioré
6	très détérioré
7	final

6.10.1 Détermination du stade de dégradation

Pour identifier adéquatement la dégradation d'un arbre mort, on doit effectuer l'évaluation du tronc (voir fig. 35, ci-dessous). Pour évaluer la proportion de tronc qui est sec et sain, on ne doit pas spéculer sur ce qui est absent : on doit uniquement évaluer l'ensemble de ce qui est présent (ce qui reste de l'arbre). De plus, on considère comme étant un fragment de bois détachable tout morceau relativement important (au moins 10 cm³) facilement arrachable à la main, et non uniquement quelques fibres retirées avec effort. Enfin, on ne doit pas présumer du bois détachable éventuellement présent au sommet des chicots lors de l'évaluation de la dégradation.

Figure 35 Critères de tronc



¹ C'est-à-dire les sapins, les épinettes, les pins gris et les mélèzes.